

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Centre d'Etudes, de Documentation
et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)

REVUE ECONOMIQUE ET SOCIALE AFRICAINE

SÉRIES ÉCONOMIE

Qualité des institutions et composition des recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA

Aïchatou MOURFOU & Idrissa Mohamed OUEDRAOGO

Effet du pouvoir de marché sur le bien être des producteurs de coton au Togo et au Bénin

Mezédoum PANESSE & Aklesso Yao Grégoire EGBENDEWE

Effets des contrats agricoles sur l'efficacité technique du coton et du maïs en milieu rural au Burkina Faso

Patrick Josué P.W. KABORE, Kourgnan Patrice ZANRE,
Denis B. AKOUWERABOU & Kimseyinga SAVADOGO

Dépenses sociales et croissance économique dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Facinet CONTE

Différence de productivité agricole entre les hommes et les femmes au Burkina Faso : le rôle des caractéristiques agro climatiques

Habi KY

La REVUE CEDRES-ETUDES « séries économiques » publie, semestriellement, en français et en anglais après évaluation, les résultats de différents travaux de recherche sous forme d'articles en économie appliquée proposés par des auteurs appartenant ou non au CEDRES.

Avant toute soumission d'articles à la REVUE CEDRES-ETUDES, les auteurs sont invités à prendre connaissance des « recommandations aux auteurs » (téléchargeable sur www.cedres.bf).

Les articles de cette revue sont publiés sous la responsabilité de la direction du CEDRES. Toutefois, les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.

En règle générale, le choix définitif des articles publiables dans la REVUE CEDRES-ETUDES est approuvé par le CEDRES après des commentaires favorables d'au moins deux (sur trois en générale) instructeurs et approbation du Comité Scientifique.

La plupart des numéros précédents (74 numéros) sont disponibles en version électronique sur le site web du CEDRES www.cedres.bf

La REVUE CEDRES-ETUDES est disponible au siège du CEDRES à l'Université Thomas SANKARA et dans toutes les grandes librairies du Burkina Faso

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr Pam ZAHONOGO, Université Thomas SANKARA (UTS)

COMITE EDITORIAL

Pr Pam ZAHONOGO, UTS Editeur en Chef

Pr Noel THIOMBIANO, UTS

Pr Denis ACCLASATO, Université d'Abomey Calavi

Pr Akoété AGBODJI, Université de Lomé

Pr Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop

Pr Eugénie MAIGA, Université Norbert ZONGO Burkina Faso

Pr Mathias Marie Adrien NDINGA, Université Marien N'Gouabi

Pr Omer COMBARY, UTS

Pr Abdoulaye SECK, Université Cheikh Anta DIOP

Pr Charlemagne IGUE, Université d'Abomey Calavi

SECRETARIAT D'EDITION

Dr Yankou DIASSO, UTS

Dr Théodore Jean Oscar KABORE, UTS

Dr Jean Pierre SAWADOGO, UTS

Dr Kassoum ZERBO, UTS

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE

Pr Abdoulaye DIAGNE, UCAD (Sénégal)

Pr Adama DIAW, Université Gaston Berger de Saint Louis

Pr Gilbert Marie Aké N'GBO, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Albert ONDO OSSA, Université Omar Bongo (Gabon)

Pr Mama OUATTARA, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Youmanli OUOBA, UTS

Pr Kimséyinga SAVADOGO, UTS

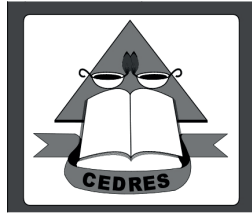
Pr Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa (Canada)

Pr Noel THIOMBIANO, UTS

Pr Gervasio SEMEDO, Université de Tours

Pr Pam ZAHONOGO, UTS

Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)



www.cedres.bf

REVUE CEDRES-ETUDES

Revue Economique et Sociale Africaine

REVUE CEDRES-ETUDES N°75

Séries économie

1^{er} Semestre 2023

SOMMAIRE

Qualité des institutions et composition des recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA	05
Aïchatou MOURFOU & Idrissa Mohamed OUEDRAOGO	
Effet du pouvoir de marché sur le bien être des producteurs de coton au Togo et au Bénin	46
Mezédom PANESSE & Aklesso Yao Grégoire EGBENDEWE	
Effets des contrats agricoles sur l'efficacité technique du coton et du maïs en milieu rural au Burkina Faso.....	76
Patrick Josué P.W. KABORE, Kourgnan Patrice ZANRE, Denis B. AKOUWERABOU & Kimseyinga SAVADOGO	
Dépenses sociales et croissance économique dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.....	113
Facinet CONTE	
Différence de productivité agricole entre les hommes et les femmes au Burkina Faso : le rôle des caractéristiques agro climatiques.....	147
Habi KY	

Qualité des institutions et composition des recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA

Aïchatou MOURFOU

Auteur correspondant, Université Thomas Sankara,
Ouagadougou, Burkina-Faso
aichatoumourfou@yahoo.fr / +226 66 32 49 72

Idrissa Mohamed OUEDRAOGO

Université Aube Nouvelle, Ouagadougou, Burkina-Faso

Résumé

A partir de l'estimateur Pooled Mean Group (PMG), cet article analyse l'effet de la qualité des institutions sur les différents types de recettes fiscales, notamment, sur la pression fiscale totale, la pression fiscale directe, la pression fiscale indirecte domestique et la pression fiscale commerciale. Avec des données allant de 1996 à 2015, cette étude porte sur les pays de de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les résultats montrent que dans la zone UEMOA, la qualité des institutions a un effet positif et significatif sur tous les types de recettes fiscales sauf sur les recettes fiscales commerciales. Ces résultats ne changent pas à travers les différents indicateurs de mesure de la qualité des institutions utilisés. Ainsi, la présente recherche recommande aux pays de l'UEMOA de renforcer les aménagements institutionnels visant l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales internes (directes et indirectes) afin de réussir leur transition fiscale. Concrètement, il s'agit d'élargir l'assiette fiscale interne via la mise en place, du fichier unique du cadastre pour mieux suivre la mobilisation des recettes foncières et immobilières, un répertoire des métiers et contribuables du secteur informel, une taxe sur les cultures de rente et un impôt sur les locations des terres à vocation agricole.

Mots clés : Qualité des institutions, Pression fiscale totale, Pression fiscale directe, Pression fiscale indirecte domestique, Pression fiscale commerciale, PMG, UEMOA.

1. Introduction

A l'instar des autres pays en développement, les pays de l'UEMOA¹ se sont engagés dans un processus de transition fiscale depuis les années 1990. Il s'agit de la substitution des ressources fiscales internes à des recettes tarifaires décroissantes sans voir le niveau total de leurs ressources publiques baisser. Cependant, ces réformes semblent inefficaces car les recettes de porte demeurent toujours les plus importantes.

En effet, d'après les données de la Banque Africaine de Développement (Banque Africaine de Développement, 2018) en moyenne annuelle sur la période 1996-2015, le taux de pression fiscale directe, domestique indirecte et commerciale de l'Union est, respectivement de 3,34% ; 4,08% et 4,83% du PIB. Ce qui signifie que, dans la zone UEMOA, les recettes fiscales du commerce extérieures sont toujours dominantes.

Les théories de l'économie politique postulent que la qualité des institutions détermine aussi bien le niveau total des recettes fiscales collectées que la composante des recettes fiscales (Hettich & Winer 1984, 1988). Selon ces travaux, une bonne qualité institutionnelle améliore davantage la mobilisation des recettes fiscales internes qu'externes. En réalité, les recettes fiscales intérieures (directes et indirectes) exigent une plus grande conformité volontaire des contribuables et une excellente capacité administrative plus que les autres types d'impôts.

Dans cette perspective, quel est l'effet de la qualité des institutions sur les différents types de recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA ? L'objectif du présent article est d'analyser l'effet de la qualité des institutions sur les différents types de recettes fiscales, entre autres, sur les recettes fiscales totales, les recettes fiscales directes, les recettes fiscales indirectes domestiques et les recettes fiscales commerciales. A partir des travaux des auteurs précédents, l'hypothèse est qu'une bonne qualité des institutions est davantage favorable à la fiscalité interne qu'externe. L'approche méthodologique utilise les estimateurs PMG sur la période 1996-2015, en s'appuyant sur plusieurs indicateurs de la qualité des institutions (simples et composites).

¹ Le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, et le Togo.

D'un point de vue empirique, la présente recherche apporte une contribution à la littérature relative à l'effet de la qualité des institutions sur la structure fiscale d'un pays, spécifiquement des pays de l'UEMOA. De plus, à la différence des travaux précédents, cette thèse utilise aussi bien des indicateurs simples que des indicateurs composites de la qualité des institutions. Les indicateurs composites sont construits par la méthode d'Analyse en Composante Principale (ACP).

Dans la suite de l'article, nous présentons d'abord une synthèse de la littérature, puis la méthodologie et les variables utilisées, et enfin les résultats et leur interprétation, suivis d'une conclusion.

2. Fondements théoriques et empiriques de l'effet de la qualité des institutions sur la composition des recettes fiscales

Cette littérature met plus l'accent sur les différents types de recettes fiscales que sur le niveau global des recettes fiscales.

2.1. Fondements théoriques de l'effet de la qualité des institutions sur la composition des recettes fiscales

Les théories de l'économie politique postulent que la qualité des institutions détermine aussi bien le niveau total des recettes fiscales collectées que la composante des recettes fiscale (Cukierman, Edwards, & Tabellini, 1989; Pommerehne & Schneider, 1983; Peltzman, 1976; Musgrave, 1969).

Selon ces travaux, une bonne qualité institutionnelle améliore davantage la mobilisation des recettes fiscales internes qu'externes. En réalité, les recettes fiscales intérieures exigent une plus grande conformité volontaire des contribuables qui nécessite une très bonne qualité des institutions plus que les autres types d'impôts. Effectivement, une bonne qualité des institutions, en améliorant le consentement à payer l'impôt et l'efficacité de l'administration fiscale, favorise une meilleure mobilisation des recettes fiscales internes.

D'un point de vue théorique, l'importance de la prise en compte de la structure fiscale dans les analyses se situe à plusieurs niveaux (Hettich & Winer, The

Economic and Political Foundations of Tax Structure, 1988; A positive model of tax structure, 1984).

D'abord, un niveau de taux de pression fiscale totale donné peut être associé à différentes compositions de recettes fiscales à travers le temps et les pays, à cet effet même si le taux de pression fiscale totale est accommodant, la structure fiscale peut être déséquilibrée dans la mesure où le système fiscal néglige certains types d'impôts par rapport à d'autres.

Ensuite, les déterminants de la pression fiscale totale ayant un effet probablement divergent sur les différentes composantes des recettes fiscales, il s'avère important de comprendre comment un changement dans un déterminant particulier modifie la structure fiscale pour concevoir des politiques visant à améliorer la composition des recettes fiscales.

Puis, l'effet des différents types de taxes diverge sur les choix travail/loisir et épargne/consommation, les coûts administratifs et de mise en conformité, les possibilités d'évasion et de fraude, la simplicité et la transparence, la stabilité et l'élasticité de la croissance économique. Par conséquent, à un niveau d'imposition donné, une modification de la composition des recettes fiscales peut avoir différentes implications sur la croissance de la production, l'équité, l'efficacité, la fiabilité en tant que source de revenus (stabilité), en fonction du type d'impôt qui a provoqué la modification.

Enfin, se concentrer uniquement sur le comportement de la pression fiscale totale peut masquer les informations relatives à la faisabilité de substituer les recettes d'un type de taxe aux pertes de recettes d'un autre type de taxe.

En résumé, la littérature théorique énonce que les pays, où la qualité des institutions est meilleure, favorisent davantage la collecte des recettes fiscales internes (directs et indirects) qu'externes. Qu'en est-il de la littérature empirique?

2.2. Approches empiriques de l'effet de la qualité des institutions sur la composition des recettes fiscales

Sur un échantillon de pays développés et en développement de 1980 à 1997, l'étude de Tanzi & Davoodi (2000) présente une influence négative de la corruption sur les recettes fiscales intérieures (directes et indirectes) et, un effet non significatif de la corruption sur les taxes commerciales. Ces auteurs rapportent également que les pays qui ont adopté la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) plus tôt ont tendance à avoir un niveau de corruption plus faible et une productivité de la TVA plus élevée par la suite. Toutefois, ces conclusions doivent être considérées comme très provisoires car elles sont basées sur des statistiques descriptives. De plus, le sens de la causalité n'est pas évident. Mahdavi (2008), dans son analyse sur des pays en développement de 1973 à 2002 observe que la corruption entrave la mobilisation des taxes sur le commerce international.

Dans le même sens, Imam & Jacobs (2014), sur la période 1990-2003 dans des pays du Moyen-Orient, constatent, que les impôts qui nécessitent une interaction fréquente entre l'administration fiscale et les particuliers, tels que les impôts sur le commerce international, semblent être plus touchés par la corruption que la plupart des autres types d'imposition. Hunady & Orviska (2015), dans leur étude sur les pays de l'OCDE de 1998-2013, ont aussi trouvé que l'effet négatif de la corruption est plus important dans le cas des impôts indirects que des impôts directs. Ainsi, pour certains auteurs, il suffit simplement d'introduire des avantages monétaires pour les agents du fisc afin de réduire les risques de corruption (Arif & Rawat, 2018; Clist & Morrissey, 2011; Botlhole T. D., 2010). À partir d'études récentes, d'auteurs auteurs suggèrent que, si les gouvernements ont besoin de lever davantage de recettes fiscales de manière à minimiser les distorsions et à maximiser le bien-être social, ils devraient mettre en œuvre des réformes qui réduisent la corruption ou augmentent les recettes des catégories fiscales qui sont moins sensibles à la corruption (Adandohoin & Gammadigbe, 2022; Chigome & Robinson, 2021; Caldeira, Compaore, Dama, Mansour, & Rota-Graziosi, 2019).

Cependant, Attila, et al. (2009), sur un ensemble de 125 pays, en revanche, montrent que la corruption améliore les recettes fiscales commerciales. Par conséquent, pour ces auteurs, la corruption entrave la transition fiscale (passage de la fiscalité de porte à la fiscalité interne).

Par ailleurs, en déterminant l'impact de la libéralisation du commerce sur la structure fiscale dans un panel de 97 pays en développement pour la période 1993-2012, Karimi et al. (2016) dénotent que la corruption a un effet négatif sur les charges sociales. Comme les équations de la structure fiscale spécifiées dans cette étude ne constituaient pas un système complet, les résultats n'ont fourni qu'une image partielle des effets de la corruption sur la composition des recettes fiscales. Ce qui explique l'effet non significatif de la corruption sur les autres types d'impôt (impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values, cotisations de sécurité sociale, impôts fonciers, taxes intérieures sur les biens et services, taxes sur le commerce international).

Kenny & Winer (2006) rapportent que les conflits, notamment les coups d'Etat, ne sont pas pertinents dans l'explication de la structure fiscale. Ces auteurs ont utilisé une version d'un modèle d'équilibre politique de la composition des recettes dans les systèmes politiquement compétitifs pour spécifier des équations pour les différents types de recettes fiscales et non fiscales. Cependant leur modèle théorique n'incluait pas de contrainte budgétaire explicite.

Or, Mkandawire (2010), dans son étude sur l'Afrique, découvre que les conflits peuvent motiver la mobilisation de recettes fiscales, en vue de financer les dépenses militaires. Dans leurs travaux, respectivement sur 39 pays de l'Afrique Subsaharienne et sur 85 pays en développement, Addison & Levin (2012) ainsi que Diarra (2012) attestent les résultats de Mkandawire (2010). Addison & Levin (2012), observent que la stabilité politique (la paix) exerce uniquement un effet positif sur les taxes directes car le civisme fiscal augmente au fur et à mesure que le risque de conflits baisse. Pourtant, Diarra (2012) signale que les conflits, d'une part réduisent les recettes de la TVA et d'autre part augmentent les recettes publiques pétrolières. Suivant ce dernier, les recettes publiques pétrolières sont plus faciles à mobiliser et moins sensibles aux conflits, si bien que les pays mettent plus l'accent sur ces recettes durant les périodes conflictuelles pour compenser la perte des autres catégories de recettes publiques.

Ehrhart (2011) s'appuie sur le modèle du cycle budgétaire politique dans la composition des dépenses de Drazen & Eslava (2008) pour prédire comment la structure de taxation sera modifiée pendant les années d'élection, dans un échantillon de 56 pays en développement sur la période 1980-2006. Il découvre que les réductions des impôts indirects sont le moyen privilégié par les dirigeants politiques des pays en développement pour accroître leur popularité juste avant les élections. Les recettes des impôts indirects au cours des années électorales

sont inférieures de 0,3 point de pourcentage au PIB à la moyenne des autres années, ce qui représente une réduction d'environ 3,4% de la moyenne dans les pays de l'échantillon, tandis que les recettes des impôts directs restent inchangées pendant les années électorales. Néanmoins, il faut souligner que ces importantes réductions des impôts indirects pendant l'année électorale ne sont pas contrebalancées par une augmentation significative l'année suivant les élections. Elles peuvent donc constituer un obstacle, en plus des limites structurelles des pays en développement, à l'amélioration de la mobilisation fiscale.

Quant à Dioda (2012), en utilisant des données de 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur la période 1990-2009, accorde une attention particulière à l'examen de la pertinence des variables politiques et historiques pour comprendre les différences régionales en matière de recettes fiscales. Les résultats indiquent que, les gouvernements plus démocratiques enregistrent généralement un niveau plus élevé de recettes fiscales directes, peut-être en raison de leur engagement envers des politiques de redistribution. De plus, l'auteur a identifié des facteurs historiques et politiques qui contribuent à expliquer les différences régionales en matière de fiscalité : l'héritage colonial, les conflits internes qui ont frappé la région du début des années 1980 jusqu'à la fin du siècle dernier, et un certain nombre d'indicateurs de l'étendue de la démocratie. Ces facteurs, de manière indifférente, façonnent la capacité fiscale des pays et leurs différentes charges et composition fiscales. La région des Caraïbes, en particulier les anciennes colonies britanniques et néerlandaises, affiche un niveau de recettes fiscales plus élevé, plus proche des normes occidentales. Cela est dû à leur héritage colonial, à un niveau plus élevé de libertés civiles et de droits politiques et à une présence réduite de conflits. Au contraire, les pays d'Amérique centrale ont l'un des niveaux de recettes fiscales les plus faibles au monde.

Bierbrauer & Boyer (2013) étudient l'imposition des revenus pendant les périodes électorales en Asie du Sud à l'aide du modèle mirrlésien. Ils supposent que les politiciens diffèrent en fonction de leur qualité et qu'ils doivent attirer le vote de deux types de groupes : les individus peu qualifiés (la majorité) et les individus hautement qualifiés. Lorsqu'il n'y a pas de différence de qualité, afin de maximiser le nombre d'électeurs, les politiciens vont réduire les impôts qui touchent la majorité, composés d'individus peu qualifiés (sans tenir compte de l'utilité des personnes hautement qualifiées). Cela se traduira par une réduction des impôts indirects dans les pays en développement, par exemple, car ils sont plus susceptibles d'affecter la majorité et donc de réduire la probabilité d'être élu. Lorsque la différence de qualité est grande, les politiciens avantagés ont une

probabilité plus élevée d'être élus. Par conséquent, ils adopteront une politique fiscale modérée pour ne pas perdre le vote de la majorité tout en préservant les intérêts des personnes hautement qualifiées. Cela pourrait signifier aucune réduction des impôts indirects, mais pas d'augmentation des impôts sur le revenu ou des taxes foncières. Enfin, en cas de faible différence de qualité, les politiciens avantagés maintiendront toujours une politique fiscale modérée, mais donneront plus de poids à la majorité des électeurs (personnes peu qualifiées). Cela pourrait signifier une réduction des impôts indirects tout en maintenant le niveau des impôts sur le revenu ou de la propriété. Le politicien défavorisé, au contraire, suivra une politique extrême pour attirer tous les suffrages de la majorité. Certes les travaux de ces auteurs permettent d'analyser l'imposition optimale des revenus lors des périodes électorales, malheureusement le modèle développé n'est plus pertinent pour traiter de cette question lorsqu'il y'a plus de deux candidats.

En somme, les analyses empiriques affichent que les pays dotés d'une bonne qualité institutionnelle (régime démocratique, stabilité politique, faible niveau de corruption, etc.) s'appuient davantage sur les recettes fiscales intérieures (notamment les impôts directs et indirects). Effectivement, comme déjà mentionné plus haut, les recettes fiscales intérieures exigent une plus grande conformité volontaire des contribuables qui nécessite une très bonne qualité des institutions plus que les autres types d'impôts (Kenny & Winer, 2006). Cependant, de cette littérature, deux limites se dégagent : l'absence d'études empiriques sur le cas particulier des pays de l'UEMOA et le manque d'utilisation d'indice composite de la qualité institutionnelle dans les différentes investigations. Effectivement, les différents facteurs institutionnels ne captent chacun qu'un aspect particulier des institutions, ainsi un indice composite de la qualité des institutions est plus pertinent car il permet de prendre en compte simultanément les multiples aspects de la qualité des institutions. L'analyse économétrique de la présente recherche tente de lever ces deux limites de la littérature.

3. Méthodologie d'analyse

Dans cette section, les modèles d'estimations, la mesure des variables, les signes attendus, la période d'analyse, les sources des données et les techniques d'estimation sont présentés.

3.1. Les modèles théoriques et empiriques

En s'appuyant sur le modèle fiscal appliqué par Heller (1975) et Mahdavi (2008), on suppose que le ratio réel des recettes fiscales au PIB (T/Y) est fonction du ratio souhaité des recettes fiscales au PIB $(T/Y)^*$ et de la disponibilité de certaines assiettes fiscales (B) ainsi que de la qualité des institutions (I). C'est-à-dire,

$$T/Y = f\{(T/Y)^*, B, I\}$$

L'équation (1) peut s'écrire sous la forme suivante :

$$\sum_{j=1}^n (T_j/Y) = \sum_{j=1}^n S_j = h\left\{1/Y, \frac{F+L}{Y}, B, I\right\} \quad (2)$$

Où T_j est la recette du j ème type de taxe et $S_j = (T_j/Y)$ est la part du j ème type de taxe dans la production totale.

En spécifiant l'équation (2) en panel et en adoptant la forme linéaire suivant les objectifs spécifiques de la recherche, les équations empiriques à estimer se présentent comme ci-après :

$$TPFT_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 wgi_{it} + \alpha_2 pibh_{it} + \alpha_3 agri_{it} + \alpha_4 resnat_{it} + \alpha_5 ouv_{it} + \alpha_6 inf_{it} + \alpha_7 si_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3a)$$

$$TPFD_{it} = \beta_0 + \beta_1 wgi_{it} + \beta_2 pibh_{it} + \beta_3 agri_{it} + \beta_4 resnat_{it} + \beta_5 ouv_{it} + \beta_6 inf_{it} + \beta_7 si_{it} + \rho_{it} \quad (3b)$$

$$TPFI_{it} = \gamma_0 + \gamma_1 wgi_{it} + \gamma_2 pibh_{it} + \gamma_3 agri_{it} + \gamma_4 resnat_{it} + \gamma_5 ouv_{it} + \gamma_6 inf_{it} + \gamma_7 si_{it} + \sigma_{it} \quad (3c)$$

$$TPFC_{it} = \delta_0 + \delta_1 wgi_{it} + \delta_2 pibh_{it} + \delta_3 agri_{it} + \delta_4 resnat_{it} + \delta_5 ouv_{it} + \delta_6 inf_{it} + \delta_7 si_{it} + \tau_{it} \quad (4d)$$

avec $TPFT$, $TPFD$, $TPFI$ et $TPFC$, respectivement le taux de pression fiscale totale, le taux de pression fiscale directe, le taux de pression fiscale indirecte domestique et le taux de pression fiscale commerciale ; wgi , l'indice composite

de la qualité des institutions ; *pihb*, le logarithme du PIB par habitant ; *agri*, la part de l'agriculture en % du PIB ; *resnat*, la part des ressources naturelles en % du PIB ; *ouv*, l'ouverture commerciale en % du PIB ; *inf*, le taux d'inflation ; *si*, la taille du secteur informel en % du PIB. α_0 , β_0 , γ_0 et δ_0 les différentes constantes respectives des différentes équations. α_1 , α_2 , α_3 , α_4 , α_5 , α_6 et α_7 les coefficients respectifs des différentes variables explicatives de l'équation (3a). β_1 , β_2 , β_3 , β_4 , β_5 , β_6 et β_7 les coefficients respectifs des différentes variables explicatives de l'équation (3b). γ_1 , γ_2 , γ_3 , γ_4 , γ_5 , γ_6 et γ_7 les coefficients respectifs des différentes variables explicatives de l'équation (3c). δ_1 , δ_2 , δ_3 , δ_4 , δ_5 , δ_6 et δ_7 les coefficients respectifs des différentes variables explicatives de l'équation (3d). ε , ρ , σ , et τ désignent respectivement les termes d'erreur des équations à estimer (3a), (3b), (3c) et (3d).

3.2. Variables et sources de données

Les variables endogènes sont au nombre de quatre (04) : le taux de pression fiscale totale, le taux de pression fiscale directe, le taux de pression fiscale indirecte domestique, et le taux de pression fiscale commerciale.

Le taux de pression fiscale totale est égal au rapport entre les recettes fiscales totales (somme des impôts directes, les taxes indirectes, les taxes sur le commerce extérieur et les revenus non fiscaux ou parafiscaux) et le revenu. Le taux de pression fiscale directe correspond au quotient des recettes fiscales directes (qui sont entre autres les impôts sur le bénéfice et le revenu) par le revenu. Le taux de pression fiscale indirecte domestique équivaut au ratio des recettes fiscales indirectes domestiques (par exemple la TVA et les droits d'accises) sur le revenu. Le taux de pression fiscale commerciale représente le rapport entre les recettes fiscales commerciales (comme les droits de douane) et le revenu.

Quant aux variables d'intérêts, elles sont de deux (02) types : un indice composite de la qualité institutionnelle construit à partir des six (06) indicateurs de gouvernance de Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton (KKZ)² de la Banque Mondiale (BM), un indice composite des facteurs institutionnels obtenu à partir des douze (12) indicateurs de la qualité des institutions du Guide International des Risques Pays (ICRG)³, un indicateur simple de la qualité des institutions

² Voir annexe 1 pour la présentation de ces variables ainsi que la construction d'un indice composite.

³ Voir annexe 2 pour une présentation des indicateurs ICRG.

mesuré par l'indice polity2. L'indice polity2 est compris entre -10 et +10 et est basé sur la transparence de la participation politique, des élections et les contraintes sur l'exécutif. Plus l'indice tend vers -10, le système est autocratique et la qualité des institutions moins bonne. Par contre, plus il tend vers 10, le système est démocratique et la qualité des institutions bonne.

Conformément aux hypothèses de la recherche, un effet positif des trois indicateurs de mesure de la qualité institutionnelle est attendu sur la pression fiscale totale, la pression fiscale directe et la pression fiscale indirecte domestique, tandis qu'un effet négatif de ces trois indicateurs est attendu sur le taux de pression fiscale commerciale.

Les variables de contrôle concernent les déterminants traditionnels de la pression fiscale à savoir : le niveau de développement du pays, la composition sectorielle du revenu notamment la part de l'agriculture et celle des ressources naturelles dans le PIB, le degré d'ouverture, le taux d'inflation et la taille du secteur informel. Sur le plan théorique, ces facteurs déterminent la base imposable ainsi que la structure de l'économie ; par conséquent, ils expliquent le niveau global et la structure fiscale d'un pays (Bird, Martinez-Vazquez, & Torgler, 2004).

Le niveau de développement est approché par le logarithme du PIB par habitant. Plus le PIB par tête est élevé, plus le potentiel taxable est élevé et il est plus facile de lever de l'impôt (Lotz & Morss, 1970). Ainsi, le signe attendu est positif pour tous les types de recettes.

La part de l'agriculture dans le PIB est censée avoir un effet négatif sur les différentes pressions fiscales. Le secteur agricole est difficile à imposer en raison de la prédominance des activités de subsistance et d'unités de production souvent dispersées (Attila, Chambas, & Combes, 2009; Shin, 1969).

La part des ressources naturelles totales (le pétrole, le gaz naturel, le charbon, les ressources minières et forestières) dans le PIB peut avoir un effet positif sur les recettes fiscales car ce secteur génère d'importants revenus (Bahl, 1971; Chelliah, 1971). Par contre, selon la théorie de « la malédiction des ressources naturelles » évoquée par Auty (1993), les pays riches en ressources naturelles ont tendance à négliger la mobilisation des recettes fiscales à cause des rentes importantes qu'offre ce secteur (Stotsky & WoldeMariam, 1997). Ainsi, le signe attendu est ambigu pour tous les types de recettes fiscales.

Le degré d'ouverture mesure le volume des échanges (somme des importations et des exportations) avec le reste du monde rapporté au PIB. Une augmentation du degré d'ouverture devrait s'accompagner d'une hausse des recettes douanières

et donc d'une amélioration des différents taux de pression fiscale toute chose égale par ailleurs (Ndiaye & Korsu, 2014; Lotz & Morss, 1967). Cependant, si cette libéralisation se manifeste par des réductions de tarifs alors on peut s'attendre à des pertes de recettes fiscales (Baunsgaard & Keen, 2010; Agbeyegbe, Stotsky, & WoldeMariam, 2006). Le signe attendu est ambigu pour tous les types de recettes fiscales.

Selon Botlhole (2010), les coûts de **l'inflation** à la mobilisation des recettes fiscales peuvent provenir de trois sources. D'abord, la présence d'effet Olivera-Tanzi c'est-à-dire l'effet négatif de l'inflation sur les recettes fiscales en présence de délais de collecte. Ensuite, l'exercice de la taxe sur certains produits dont les taux de taxation étaient spécifiques ne pourra pas s'ajuster automatiquement à l'inflation. Enfin, la réduction de la base taxable du fait que les ménages, pour protéger leurs richesses des effets corrosifs de l'inflation, peuvent les substituer à des biens ou services probablement moins taxés à domicile. Il est attendu un signe négatif pour toutes les équations.

La taille du secteur informel en pourcentage du PIB : la variable est estimée par la méthode MIMIC⁴ (multiples causes multiples indicateurs). Cette méthode repose sur l'idée que l'économie informelle peut être considérée comme une variable latente non observée qui est influencée par plusieurs causes et qui affecte plusieurs variables macroéconomiques. Tout comme le secteur agricole, ce secteur est difficilement imposable (Schneider & Enste, 2010). Ainsi, une relation négative est attendue entre la taille du secteur informel et les différents taux de pression fiscale.

La recherche utilise des données annuelles de 1996 à 2015 sur les huit (08) pays de l'UEMOA. La disponibilité des données explique le choix de la période de recherche. Les données sur le PIB par tête, la part de l'agriculture en % du PIB, les exportations et les importations, la part des ressources naturelles dans le PIB et le taux d'inflation proviennent des données statistiques de la BM (World Development Indicators database, 2018) . La taille du secteur informel est issue de la base de données de Medina et Schneider (2018). Les données sur les différents types de recettes fiscales proviennent de la Banque Africaine de Développement (Banque Africaine de Développement, 2018). Celles relatives à la qualité des institutions sont tirées de la base de Worldwide Governance

⁴ Lire Frey & Weck (1983) ainsi que Medina & Schneider (2018) pour une explication détaillée de cette technique

Indicators database (2018), de International Country Risk Guide Methodology (2016) et de Polity IV Project database, (2018).

3.3. Techniques d'estimation

Il convient de souligner que des tests préliminaires sont nécessaires afin de choisir la technique d'estimation adéquate.

D'abord, le test de dépendance transversale (Pesaran H. M., General Diagnostic Tests for Cross Section Dependence in Panels, 2004) est effectué pour discriminer entre les tests de stationnarité de première et deuxième génération. Les résultats de ce test présenté dans le tableau 1, indiquent que l'hypothèse nulle de "non dépendance transversale" est rejetée pour toutes les séries ; comme la P-value est de 0.0214, significative au niveau 5%, alors on accepte l'hypothèse alternative de la dépendance transversale.

Tableau 1 : Résultats du test de dépendance inter-individuelle en panel

Test	Statistique	P-value
Pesaran CD	2.302**	0.0214

Note : Ho : indépendance inter-individuelle. (**) significativité au seuil de 5 %

Ensuite, les tests de stationnarité sont effectués. Ces tests permettent d'éviter les régressions fallacieuses. Pour la présente recherche, il y'a présence de dépendance interindividuelle. Ainsi, le test de seconde génération (Pesaran H. M., Estimation and Inference in Large Heterogeneous Panels with a Multifactor Error Structure, 2007) est utilisé pour tester la stationnarité des variables. Comme le montre le tableau 2 suivant, sur un total de treize (13) variables, trois variables (l'indice composite ICRG, la part de l'agriculture dans le PIB et l'inflation) sont stationnaires à niveau I (0) et les autres sont intégrées d'ordre un I (1). Alors, il y a une présomption de cointégration c'est-à-dire l'existence d'une relation de long terme entre les variables.

Tableau 2 : Résultats des tests de racine unitaire

Variables	Niveau	Différence première	Conclusion
Taux de pression fiscale totale en % PIB	0,8624 (0,8058)	-6,1582*** (0,0000)	I(1)
Pression fiscale directe en % PIB	-0,1583 (0,4371)	-6,5618*** (0,0000)	I(1)
Pression fiscale indirecte domestique en % PIB	-0,0905 (0,4639)	-5,9512*** (0,0000)	I(1)
Pression fiscale commerciale en % PIB	-1,0577 (0,1451)	-6,2939*** (0,0000)	I(1)
Polity2	-1,4210* (0,0777)	-5,4453*** (0,0000)	I(1)
WGI indice composite	-1,4667* (0,0712)	-4,8148*** (0,0000)	I(1)
ICRG indice composite	-2,4318*** (0,0075)		I(0)
PIB par habitant	3,1412 (0,9992)	-4,4355*** (0,0000)	I(1)
Part de l'agriculture dans le PIB	-2,9744*** (0,0015)		I(0)
Part des ressources naturelles dans le PIB	0,1957 (0,5776)	-5,5928*** (0,0000)	I(1)
Ouverture commerciale	-0,0565 (0,4775)	-6,1265*** (0,0000)	I(1)
Inflation	-5,4204*** (0,0000)		I(0)
Secteur informel	0,1508 (0,5599)	-7,2080*** (0,0000)	I(1)

Notes : Les valeurs entre les parenthèses sont les p-values. *** et * désignent respectivement la stationnarité aux seuils de 1% et 10%. I (0) et I (1) désignent respectivement la stationnarité de la variable à niveau et d'ordre 1.

Enfin, pour tester cette relation, le test de Pedroni (1999) est utilisé. Ce test prend en compte l'hétérogénéité par le biais de paramètres qui peuvent différer entre les individus. Une telle hétérogénéité peut se situer à la fois au niveau des relations de cointégration et au niveau de la dynamique de court terme. La prise en compte d'une telle hétérogénéité constitue un avantage car en pratique, il est rare que les vecteurs de cointégration soient identiques d'un individu à l'autre du panel.

D'après les résultats présentés dans le tableau 3 suivant, quatre des sept statistiques de Pedroni rejettent l'hypothèse nulle de non cointégration entre les variables. Il existe donc une relation de long terme entre les variables.

Tableau 3 : Résultats des tests de cointégration en panel pour chaque type de pression fiscale

	Pression fiscale			Dimension Intra	Pression fiscale commerciale
	totale	directe	indirecte interne		
Panel v-Statistic	0,603049 (0,2732)	1,410097* (0,0793)	-1,061510 (0,8558)	0,142138 (0,4435)	
Panel rho-Statistic	-1,237893 (0,1079)	-0,982883 (0,1628)	0,304318 (0,6196)	-1,485658* (0,0687)	
Panel PP-Statistic	-4,003*** (0,0000)	-3,519988*** (0,0002)	-2,283683** (0,0112)	-4,094740*** (0,0000)	
Panel ADF-Statistic	-4,497*** (0,0000)	-2,298722** (0,0108)	-3,122963*** (0,0009)	-2,965041*** (0,0015)	
	Dimension Inter				
Group rho-Statistic	0,625734 (0,7343)	0,447013 (0,6726)	0,918690 (0,8209)	-0,013891 (0,4945)	
Group PP-Statistic	-3,022*** (0,0013)	-4,706189*** (0,0000)	-2,683459*** (0,0036)	-5,376504*** (0,0000)	
Group ADF-Statistic	-5,960*** (0,0000)	-2,458641*** (0,0070)	-3,051341*** (0,0011)	-2,008167** (0,0223)	

Notes : Les valeurs des probabilités sont données entre parenthèses. ***, ** et * indiquent le rejet de l'hypothèse nulle de non cointégration respectivement au seuil de 1%, 5% et 10%.

A la suite des différents tests préliminaires, les estimateurs Mean Group (MG), Effets fixes dynamiques (dynamic fixed effects DFE) et Pooled Mean Group (PMG), proposés par Pesaran, et al. (1999), sont indiqués pour les estimations⁵. Ces méthodes permettent l'estimation de relations de cointégration en panel (Pesaran, Shin, & Smith, 1999). L'estimateur MG n'impose aucune restriction, ni sur les coefficients, ni sur les variances estimées. L'estimateur DFE suppose que les paramètres sont identiques entre les individus. L'estimateur PMG considère que la constante du modèle, de même que les coefficients de court terme et les variances des erreurs, peuvent différer selon les individus, cependant les coefficients de long terme sont contraints d'être identiques pour l'ensemble des unités.

Le choix entre ces trois estimateurs se fait à l'aide du test de Hausman. A cet effet, les tests de Hausman réalisés à la suite des estimations indiquent que l'estimateur PMG est plus robuste. Les interprétations portent donc sur les résultats obtenus à l'aide de la méthode PMG.

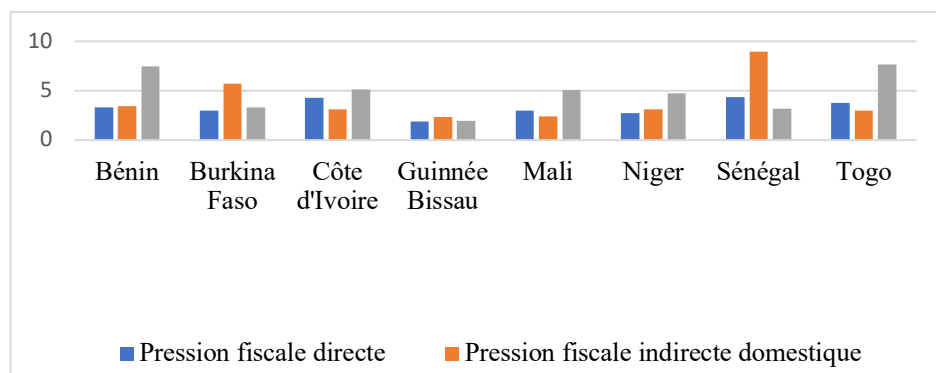
4. Résultats et interprétations des estimations

Il s'agit ici d'analyser des faits stylisés et les résultats d'estimations

4.1. Analyse comparative de la structure fiscale des pays l'UEMOA

Le graphique 1 ci-dessous présente la composition des recettes fiscales de chaque pays de l'UEMOA sur la période 1996-2015.

Graphique 1 : Composition des recettes fiscales des pays de l'UEMOA sur la période 1996-2015

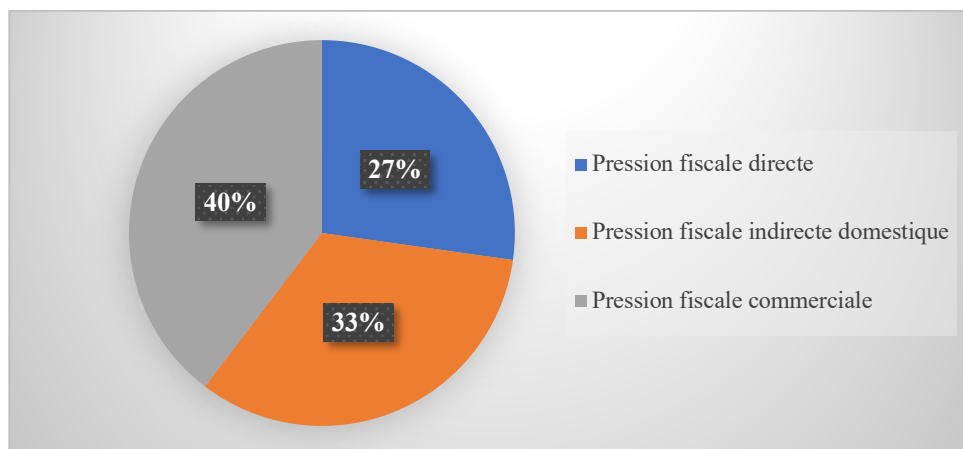


Source : Construction des auteurs à partir des données de la BAD (2018)

⁵ Lire Blackburne & Frank (2007) pour une explication détaillée des estimateurs

Le graphique 1 indique que les recettes fiscales indirectes domestiques sont dominantes au Burkina Faso, en Guinée Bissau et au Sénégal. Cependant, les taxes sur le commerce extérieur occupent une place assez importante dans la majorité des pays de la zone (le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, et le Togo).

Graphique 2 : Structure fiscale de la zone UEMOA (1996-2015)



Source : construction des auteurs à partir des données de la BAD (2018)

Quant à la structure fiscale globale de la zone UEMOA, les données dépeignent également une prépondérance des recettes fiscales commerciales : sur la période 1996-2015, les recettes fiscales commerciales représentent 40% des recettes fiscales totales, tandis que les recettes fiscales domestiques indirectes constituent 33% et les recettes fiscales directes équivalent à 27% des recettes fiscales totales.

De ces deux graphiques précédents, il ressort que, dans la zone UEMOA, les recettes fiscales du commerce extérieures sont toujours dominantes, malgré la réforme de la fiscalité intérieure focalisée sur le développement des impôts indirects domestiques. La qualité des institutions explique-t-elle cette situation ? Le point suivant analyse cette question d'un point de vue économétrique.

4.2. Analyse économétrique

Le tableau 4 suivant rapporte les résultats des estimations de l'effet des facteurs institutionnels sur les différentes composantes de recettes fiscales par la méthode PMG.

En considérant l'équation de la pression fiscale totale, les résultats montrent des coefficients positifs et statistiquement significatifs au seuil de 5%⁶ pour l'indice composite de la qualité de la gouvernance de KKZ. Cela signifie qu'une amélioration de la qualité des institutions favorise une meilleure mobilisation des recettes fiscales globales dans les pays de l'UEMOA : une amélioration d'un point de la qualité des institutions wgi entraîne une augmentation de la pression fiscale totale de 2,014 points de pourcentage. Les résultats sont robustes car ne dépendent pas de l'indicateur de mesure de la qualité des institutions. Une hausse d'un point de la qualité démocratique (l'indice polity2) améliore la pression fiscale totale de 0,406 point de pourcentage. Également, une augmentation d'un point de l'indice composite icrg améliore la pression fiscale totale de 1,401 points de pourcentage. Ces résultats corroborent ceux de Ndiaye & Korsu (2014) et de Keho (2015) qui disent que la faible performance fiscale des pays de l'UEMOA résulte de la faible qualité des institutions. C'est pourquoi, l'amélioration de la qualité institutionnelle est primordiale pour une hausse de la pression fiscale dans ces pays. En fait, un environnement institutionnel caractérisé, par une transparence dans la gestion des affaires publiques, une liberté de vote, de presse et d'expression, une possibilité de dénonciation des mauvais agissements des dirigeants accompagné d'une possibilité de perte du pouvoir par un vote sanction des citoyens, améliore la confiance de la population au gouvernement et par conséquent incite considérablement les contribuables à payer l'impôt. De plus, une bonne capacité d'un gouvernement à formuler les politiques saines et à les mettre en œuvre, ainsi que, le respect par l'Etat et les citoyens des institutions régissant leurs interactions économiques et sociales, entraînent l'efficacité et l'efficacité des administrations fiscales, ce qui facilite la collecte des impôts.

De l'équation de la pression fiscale directe, il ressort qu'une hausse d'un point de l'indice composite wgi s'accompagne d'une augmentation de la pression fiscale directe de 0,463 point de pourcentage. De même, une hausse d'un point de la qualité démocratique (respectivement d'un point de l'indice composite icrg) entraîne une hausse de la pression fiscale directe de 0,047 point de pourcentage (respectivement de 0,594 point de pourcentage). Ainsi dans les pays

⁶ Tous les résultats dans ce document sont interprétés au seuil de 5%

de l'UEMOA, une bonne qualité des institutions permet une augmentation des recettes fiscales directes. Addison & Levin (2012) aboutissent au même résultat dans leur étude sur un ensemble de 39 pays de l'Afrique Subsaharienne couvrant la période de 1980 à 2005. Selon ces derniers, un environnement institutionnel, caractérisé par un régime politique plus démocratique et plus pacifique, jouit d'une plus grande légitimité et loyauté de la part des contribuables, ce qui entraîne un degré plus élevé de respect volontaire de la fiscalité. Ce résultat est très important pour les pays de l'UEMOA dont les recettes fiscales directes sont très faibles. En réalité, la mobilisation de ce type de recettes fiscales requiert une forte motivation intrinsèque des contribuables à payer les taxes qui elle-même dépend de la légitimité, de l'efficacité, et de la crédibilité du gouvernement (Fauvelle-Aymar, 1999). La légitimité du gouvernement est l'approbation des citoyens du gouvernement ; l'efficacité du gouvernement renvoie à la capacité du gouvernement à répondre aux attentes des citoyens ; et la crédibilité du gouvernement fait référence à la prévisibilité et à la durabilité des actions du gouvernement.

Concernant l'équation de la pression fiscale indirecte domestique, les résultats indiquent qu'une amélioration de la qualité des institutions permet une mobilisation des recettes fiscales domestiques indirectes. Ce résultat reste robuste à travers les trois (03) différentes mesures de la qualité institutionnelle. Une hausse d'un point de l'indice composite wgi et de la variable polity2 entraîne une augmentation des recettes fiscales domestiques indirectes respectivement de 1,415 points de pourcentage et de 0,055 point de pourcentage. Aussi, une augmentation d'un point de l'indice composite icrg améliore la pression fiscale indirecte domestique de 0,494 point de pourcentage. Ce résultat est également capital pour les pays de l'UEMOA qui, dans le cadre de la transition fiscale, veulent particulièrement accroître ce type de recettes fiscales. Ces résultats confirment ceux des travaux de Alesina & Rodrik (1994) et de Mahdavi (2008). Ainsi, pour une réussite de la transition fiscale dans ces pays, une réforme institutionnelle est primordiale, notamment une forte volonté politique ; car le système fiscal d'un pays reflète ses institutions politiques et une profonde réforme en matière d'organisation des administrations fiscales.

Quant à l'équation de la pression fiscale commerciale, quel que soit l'indicateur de mesure de la qualité des institutions considéré, l'effet est non significatif. Mahdavi (2008) avait trouvé les mêmes résultats dans son étude sur des pays en développement de 1973 à 2002. Cela signifie que la performance de la qualité institutionnelle dans l'espace UEMOA ne permet pas d'améliorer

significativement la mobilisation des recettes fiscales commerciales, ce qui est compréhensif du moment que ces pays sont engagés dans le processus de transition fiscale. Effectivement, les pays de l'UEMOA sont intégrés dans le monde global et ont donc mis en œuvre des politiques qui réduisent les obstacles au commerce. D'après Chambas (2005), les politiques d'ouverture commerciale dans le cadre des zones d'intégration régionale avec l'application des accords de partenariat avec l'Union Européenne (UE) ont entraîné une perte en moyenne d'environ 30 % des recettes budgétaires des pays africains. En réalité, actuellement dans les pays de l'UEMOA comme dans la plupart des pays en développement, les réformes de transition fiscale visent une réduction des recettes fiscales commerciales (recettes de porte), ce qui explique l'effet négatif de la qualité des institutions sur ce type de recette fiscale. La non-significativité de l'effet des recettes fiscales commerciales traduit peu d'efficacité dans la mise en œuvre de ces réformes.

Tableau 4 : Résultats de long terme de l'estimation de l'effet de la qualité des institutions sur les différents types de recettes fiscales (PMG)

Variables	Taux de pression fiscale totale en % PIB	Taux de pression fiscale directe en % PIB	Taux de pression fiscale indirecte interne en % PIB	Taux de pression fiscale indirecte	Taux de pression fiscale commerciale en % PIB
Indice composite wgi	2,01453*** (0,000)	0,46340*** (0,000)	1,41517*** (0,000)	-0,11341 (0,674)	
Polity2	0,40617*** (0,000)	0,04743*** (0,001)	0,05534*** (0,000)		-0,01583 (0,461)
Indice composite icrg	1,40189*** (0,000)	0,59415*** (0,000)	0,49421*** (0,000)		1,00723 (0,236)
PIB par habitant	7,69003*** (0,000)	12,38538*** (0,000)	4,18934*** (0,000)	2,15531*** (0,003)	2,39710*** (0,000)
Part de l'agriculture en % PIB	0,16305*** (0,000)	0,29696*** (0,000)	-0,2902*** (0,000)	5,53413*** (0,000)	-0,30783 (0,673)
				0,02812*** (0,000)	-0,02891* (0,097)
				0,04844*** (0,000)	-0,00337 (0,799)
				0,03682** (0,039)	
Part des ressources naturelles en % PIB	0,08571** (0,027)	0,08789 (0,115)	0,02631 (0,477)	0,13333*** (0,000)	-0,1280*** (0,000)
				0,09420*** (0,009)	-
				0,14861*** (0,001)	0,29934*** (0,000)

Ouverture commerciale	0,11211*** (0,000)	0,11465*** (0,000)	0,01729 (0,223)	0,02931*** (0,001)	0,00432 (0,523)	0,02324*** (0,001)	-0,01074 (0,326)	0,01294 (0,146)	0,01969*** (0,000)	0,07416*** (0,000)	0,04767*** (0,004)	0,02401 (0,104)
Inflation	-	-0,32105*** (0,000)	-0,1945*** (0,000)	-0,0142*** (0,000)	-0,1552*** (0,000)	-0,5809*** (0,006)	-0,02030 (0,402)	-	0,01520 (0,425)	-0,08939** (0,019)	-	-0,205*** (0,002)
Taille du secteur informel en % PIB	0,30058*** (0,001)	0,42588*** (0,000)	-0,1572*** (0,001)	-0,1292*** (0,000)	-0,00594 (0,709)	-0,03097 (0,191)	-0,2584*** (0,000)	-	-0,02938 (0,436)	0,26646*** (0,000)	0,05157 (0,159)	-0,09703 (0,203)
Constante	16,0521*** (0,000)	-22,0344*** (0,000)	13,45342*** (0,001)	3,97495*** (0,012)	-3,70534** (0,013)	-1,5309*** (0,000)	3,16230*** (0,0005)	-4,40189** (0,020)	-1,34170 (0,275)	-3,20839** (0,020)	2,12997** (0,050)	4,68165*** (0,022)
Force de rappel	-	-0,41677*** (0,000)	-0,7720*** (0,001)	-0,4930*** (0,000)	-0,36735** (0,015)	-0,5158*** (0,000)	-0,4587*** (0,009)	-0,52382** (0,020)	-0,50138* (0,071)	-0,51179** (0,023)	-0,36275** (0,031)	-0,387*** (0,009)
Nombre d'observations	137	137	122	137	143	128	137	137	116	137	143	122
Test de Hausman	(1,000)***	(1,000)***	(0,9980)***	(1,000)***	(0,8002)***	(0,9872)***	(0,8392)***	(0,9951)***	(0,8408)***	(0,9962)***	(0,9910)***	(0,9946)***

Notes : les p-values sont reportées entre les parenthèses. *** ; ** et * indiquent respectivement la significativité à 1%, 5% et 10%. La force de rappel est négative et significative dans toutes les estimations donc le modèle est valide.

En ce qui concerne les variables de contrôle, globalement, il ressort que le PIB par habitant affecte positivement et significativement la pression fiscale totale et domestique indirecte, tandis qu'il exerce un effet négatif sur la pression fiscale directe. Cela signifie que dans la zone UEMOA, les agents économiques sont plus réticents à l'imposition de leurs revenus que de leur consommation. Karimi et al. (2016) trouvent des résultats analogues sur un ensemble de pays en développement.

L'ouverture commerciale a un effet positif et significatif sur toutes les recettes fiscales sauf sur la pression fiscale domestique indirecte, ce qui confirme les résultats de Mahdavi (2008). Cela indique que les politiques de libéralisation commerciale en vigueur dans la zone ne sont pas toujours très pertinentes, sinon l'ouverture commerciale devrait réduire les recettes fiscales commerciales. Néanmoins, Teera (2003) dans son étude sur l'Ouganda soutient que l'ouverture commerciale détériore les recettes fiscales directes.

La part de l'agriculture affecte positivement et significativement tous les types de recettes excepté les recettes fiscales commerciales. Ce résultat inattendu peut s'expliquer probablement par le fait qu'une bonne qualité institutionnelle dans les pays de l'UEMOA peut permettre une modernisation et une fiscalisation optimale de ce secteur agricole de sorte à améliorer significativement la contribution de ces derniers à la mobilisation des recettes fiscales. Cependant, une estimation de l'effet conjoint de ces deux variables semble nécessaire pour vérifier cette explication. Ces résultats contredisent ceux de Addison & Levin (2012) qui montrent que la part des revenus agricoles dans le PIB diminue la pression fiscale directe et indirecte domestique dans 39 pays de l'Afrique Subsaharienne sur la période 1980-2005.

L'inflation a un effet négatif et significatif sur tous les types de recettes fiscales. Dans les pays de l'UEMOA, un taux d'inflation élevé est un signe de mauvaise politique macroéconomique, ce qui réduit les investissements et le revenu national, donc les recettes fiscales. Ndiaye & Korsu (2014) affirment ces résultats dans leur étude sur les pays de l'Afrique de l'Ouest.

La part des ressources naturelles et la taille du secteur informel présentent des résultats mitigés. La part des ressources naturelles affecte positivement et significativement la pression fiscale totale et domestique indirecte, cependant, elle a un effet négatif et significatif sur la pression fiscale directe et commerciale. Cela indique que dans la zone UEMOA, il y'a une difficulté d'imposition des industries extractives au niveau des taxes directes et commerciales (Keho Y. ,

2013). Ces résultats infirment ceux de Karimi et al. (2016), qui trouvent que la part des ressources naturelles dans le PIB diminue la pression fiscale indirecte interne et améliore les recettes fiscales commerciales.

La taille du secteur informel agit positivement et significativement sur la pression fiscale totale et commerciale, mais, elle a un effet négatif et significatif sur la pression fiscale directe et domestique indirecte. Cela révèle que dans les pays de l'UEMOA, la difficulté d'imposition des activités informelles réside principalement au niveau des taxes internes (directes et indirectes). Autrement dit, les agents de ce secteur sont plus réticents autant à l'imposition de leurs revenus que de leur consommation. Ces résultats contredisent ceux de Teera (2003) qui montrent que la taille du secteur informel améliore la pression fiscale domestique interne mais réduit la pression fiscale commerciale.

En somme, les résultats montrent que dans la zone UEMOA, la qualité des institutions affecte positivement et significativement tous les types de recettes fiscales sauf les recettes fiscales commerciales.

5. Conclusion

Cet article, en utilisant l'estimateur PMG sur les huit (08) pays de l'UEMOA de 1996 à 2015, analyse l'effet de la qualité des institutions sur les différents types de recettes fiscales notamment sur la pression fiscale totale, la pression fiscale directe, la pression fiscale indirecte domestique et la pression fiscale commerciale.

Il ressort que dans la zone UEMOA, la qualité des institutions a un effet positif et significatif sur tous les types de recettes fiscales sauf sur les recettes fiscales commerciales. Ces résultats demeurent les mêmes suivant les différents indicateurs de mesure de la qualité institutionnelle utilisés.

En outre, les résultats indiquent que, le PIB par habitant affecte positivement et significativement la pression fiscale totale et domestique indirecte, tandis qu'il exerce un effet négatif sur la pression fiscale directe. L'ouverture commerciale a un effet positif et significatif sur les recettes fiscales sauf sur la pression fiscale domestique indirecte. La part de l'agriculture affecte positivement et significativement tous les types de recettes hormis les recettes fiscales

commerciales. L'inflation a un effet négatif et significatif sur tous les types de recettes fiscales. La part des ressources naturelles et la taille du secteur informel présentent des résultats mitigés.

A partir de ces résultats, la recherche recommande aux pays de l'UEMOA de renforcer les aménagements institutionnels visant l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales internes (directes et indirectes) afin de réussir leur transition fiscale. Concrètement, il s'agit d'élargir l'assiette fiscale interne via la mise en place, du fichier unique du cadastre pour mieux suivre la mobilisation des recettes foncières et immobilières, un répertoire des métiers et contribuables du secteur informel, une taxe sur les cultures de rente et un impôt sur les locations des terres à vocation agricole.

Par ailleurs, il faut améliorer le revenu par habitant, l'ouverture commerciale et maîtriser l'inflation. Également, il faut moderniser le secteur agricole afin d'améliorer ses revenus et de pouvoir imposer de manière adéquate ce secteur. Surtout, il faut développer un mécanisme d'imposition efficace et efficiente du secteur informel et de l'exploitation des ressources naturelles.

L'équation de la pression fiscale totale révèle que l'exploitation des ressources naturelles affecte positivement la mobilisation des recettes fiscales totales. Ce résultat peut être beaucoup critiqué dans la littérature. Effectivement, Botlhole (2010) et Botlhole, et al. (2012) soulignent que, pour mieux appréhender l'effet de la part des ressources naturelles sur les recettes fiscales, il faut tenir compte de la dotation initiale du pays en qualité institutionnelle. De plus, pour certains auteurs (Fjeldstad, Jahari, Mmari, & Sjursen, 2015; Thomas & Treviño, 2013) , il est plus pertinent d'analyser les effets des ressources naturelles sur les recettes fiscales hors ressources naturelles que les effets des ressources naturelles sur les recettes fiscales totales ; car le défi majeur de l'exploitation des ressources naturelles est l'élargissement de l'assiette fiscale non liée aux ressources naturelles. Dans ce cas, quel est l'effet direct de l'exploitation des ressources naturelles sur la pression fiscale non liée aux ressources naturelles au sein des pays de l'UEMOA ? Quel est l'effet indirect (par le canal des institutions) de l'exploitation des ressources naturelles sur les recettes fiscales hors ressources naturelles ? L'analyse de ces questions est pertinente pour les pays de l'UEMOA, vu le boum minier observé dans cette zone au cours de ces dernières années.

Bibliographie

- Adandohoin, K., & Gammadigbe, V. (2022). The revenue efficiency consequences of the announcement of a tax transition reform: The case of WAEMU countries. *African Development Review*, 34(1), 195-218.
- Addison, T., & Levin, J. (2012). The Determinants of Tax Revenue in Sub-Saharan Africa. *Journal of International Development*.
<https://www.semanticscholar.org>.
- Agbeyegbe, T., Stotsky, J. G., & WoldeMariam, A. (2006). Trade liberalization, exchange rate changes, and tax revenue in Sub-Saharan Africa. *Journal of Asian Economics*, 17(2), 261-284.
- Alesina, A., & Rodrik, D. (1994). Distributive politics and economic growth. *Quarterly Journal of Economics*, 109(2), 465-490.
- Arif, I., & Rawat, A. S. (2018). Corruption, governance, and tax revenue: evidence from EAGLE countries. *Journal of transnational management*.
<https://doi.org/10.1080/15475778.2018.1469912>.
- Attila, G., Chambas, G., & Combes, J.-L. (2009). Corruption et mobilisation des recettes publiques: une analyse économétrique. *Recherches Economiques de Louvain*, 75(2), 229-268.
- Auty, R. (1993). Resource abundance and economic development:improving the performance of resource rich countries. *London: Taylor & Francis e-Library*.
- Bahl, R. W. (1971). A Regression Approach to Tax Effort and Tax Ratio Analysis . *IMF Staff Papers*, 18(3), 570-612.
- Banque Africaine de Développement. (2018). *Perspective économique en Afrique*. Récupéré sur <https://www.afdb.org/fr/documents-publications/perspectives-economiques-en-afrique>
- Baunsgaard, T., & Keen, M. (2010). Tax revenue and (or?) trade liberalization. *Journal of Public Economics*, 94(9-10), 563-577.

- Bierbrauer, F. J., & Boyer, P. (2013). Political competition and Mirrleesian income taxation: A first pass. *Journal of Public Economics*, 103(C), 1-14.
- Bird, R. M., Martinez-Vazquez, J., & Torgler, B. (2004). Societal Institutions and Tax Effort in Developing. *CREMA Working Paper*(21).
- Blackburne, E., & Frank, M. (2007). Estimation of nonstationary heterogeneous panels. *Stata Journal*, 7(2), 197-208.
- Botlhole, T. D. (2010). Tax effort and the determinants of tax ratio in sub-sahara africa. *International Conference On Applied Economics (ICOAE)*, 101-113.
- Botlhole, T., Asafu-Adjaye, J., & Carmignani, F. (2012). Natural Resource Abundance, Institutions And Tax Revenue Mobilisation In Sub-Sahara Africaw. *South African Journal of Economics*, 80(2), 135-156.
- Caldeira, É., Compaore, A., Dama, A. A., Mansour, M., & Rota-Graziosi, G. (2019). Effort fiscal en Afrique subsaharienne : les résultats d'une Nouvelle base de données. *Revue d'économie du développement*, 27(4), 5-51.
- Chambas, G. (2005). TVA et transition fiscale en Afrique : les nouveaux enjeux. *Afrique contemporaine*(215), 181-194.
- Chelliah, R. J. (1971). Trends in Taxation in Developing Countries. *Staff Papers - International Monetary Fund* , 18(2), 254-331.
- Chigome, J., & Robinson, Z. (2021). Determinants of tax capacity and tax effort in southern Africa: an empirical analysis. *Applied Economics*, 53(60), 6927-6943.
- Clist, P., & Morrissey, O. (2011). Aid and Tax Revenue: Signs of a Positive Effect since the 1980s. *Journal of International Development*, 23(2), 165-180.
- Cukierman, A., Edwards, S., & Tabellini, G. (1989). Seigniorage and Political Instability. *NBER Working Paper* (3199).
- Dialga, I. (2016). L'Indice du Développement Humain ou l'indice monétaire de développement? Evidences par l'Analyse en Composantes Principales. *hal-01308724*.

- Diarra, S. (2012). Chocs et Mobilisation des Recettes Publiques dans les Pays en Développement. *Economies et finances. Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I*.
- Dioda, L. (2012). *Structural determinants of tax revenue in latin america and the caribbean, 1990-2009*. México: Press in United Nations.
- Drazen, A., & Eslava, M. (2010). Electoral manipulation via voter-friendly spending: Theory and evidence. *Journal of Development Economics*, 92(1), 39-52.
- Ehrhart, H. (2011). Assessing the relationship between democracy and domestic taxes in developing countries. (*halshs-00553607*).
- Fauvelle-Aymar, C. (1999). The Political and Tax Capacity of Government in Developing Countries. *Kyklos*, 52(3), 391-413.
- Fjeldstad, O.-H., Jahari, C., Mmari, D., & Sjursen, I. H. (2015). Non-resource taxation in a resource rich setting: A broader tax base will enhance tax compliance in Tanzania. *CMI Brief*, 14(8).
- Frey, B., & Weck, H. H. (1983). Estimating the Shadow Economy : A 'Naive' Approach. *Oxford Economic Papers*, 35(1), 23-44.
- Heller, P. S. (1975). A Model of Public Fiscal Behavior in Developing Countries: Aid, Investissement and Taxation. *The American Economic Review*, 65(3), 429-445.
- Hettich, W., & Winer, S. (1984). A positive model of tax structure. *Journal of Public Economics*, 24(1), 67-87.
- Hettich, W., & Winer, S. (1988). The Economic and Political Foundations of Tax Structure. *The American Economic Review*, 78(4), 701-712.
- Hunady, J., & Orviska, M. (2015). The effect of corruption on tax revenue in OECD and Latin America countries. *Theoretical and Practical Aspects of Public Finance*, 1(20), 80-85.
- Imam, P. A., & Jacobs, D. (2014). Effect of corruption on tax revenues in the Middle East. *Review of Middle East Economics and Finance*, 10(1), 1-24. International Country Risk Guide Methodology. (2016).

- Karimi, M., Kaliappan, S. R., Wana, N. I., & Hamzah, H. Z. (2016). The Impact of Trade Liberalization on Tax Structure in Developing Countries. *Procedia Economics and Finance*(36), 274-282.
- Keho, Y. (2013, Décembre 10-12). Déterminants du Rendement Fiscal dans les Pays de l'UEMOA : Effects des Institutions et de la Structure des Economies. *Annual Lomé, TOGO Meeting - ICTD*. Lomé, Togo: ENSEA Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Keho, Y. (2015). Institutions, Economic Structure and Tax Revenue in UEMOA Countries: A Pool Mean Group Analysis. *Journal of Empirical Economics*, 4(4), 216-230.
- Kenny, L. W., & Winer, S. L. (2006). Tax Systems in the World: An Empirical Investigation into the Importance of Tax Bases, Administration Costs, Scale and Political Regime. *International Tax and Public Finance*, 13(2), 181-215.
- Lotz, J. R., & Morss, E. R. (1967). Measuring "Tax Effort" in Developing Countries. *Staff Papers - International Monetary Fund*, 14(3), 478-499.
- Lotz, J. R., & Morss, E. R. (1970). A Theory of Tax Level Determinants for Developing Countries. *Economic Development and Cultural Change*, 18(3), 328-341.
- Mahdavi, S. (2008). The level and composition of tax revenue in developing countries: Evidence from unbalanced panel data. *International Review of Economics and Finance*, 17(4), 607-617.
- Medina, L., & Schneider, F. (2018). Shadow economies around the world: What did we learn over the last 20 years? *IMF Working Paper*(17).
- Mkandawire, T. (2010). On Tax Efforts and Colonial Heritage in Africa. *The Journal of Development Studies*, 46(10).
- Musgrave, R. (1969). *Fiscal Systems*. New Haven: Yale University Press.
- Ndiaye, M. B., & Korsu, R. D. (2014). Tax effort in ECOWAS countries. *Regional Economic Integration in West Africa*(127), 137-158.

- OCDE, UE, & JRC. (2008). Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide. *Éditions OCDE, Paris*, <https://doi.org/10.1787/9789264043466-en>.
- Pedroni, P. (1999). Critical Values for Cointegration Tests in Heterogenous Panels with Multiple Regressors. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 61(1), 653-670.
- Peltzman, S. (1976). Toward a More General Theory of Regulation. *The Journal of Law & Economics*, 19(2), 211-240.
- Pesaran, H. M. (2004). General Diagnostic Tests for Cross Section Dependence in Panels. *IZA Discussion Paper*(1240).
- Pesaran, H. M. (2007). Estimation and Inference in Large Heterogeneous Panels with a Multifactor Error Structure. *Econometric Society*, 74(4), 967-1012.
- Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith, P. R. (1999). Pooled Mean Group Estimation of Dynamic Heterogeneous Panels. *Journal of American Statistical Association*, 94(446), 621-634.
- Polity IV Project database. (2018). Récupéré sur <https://www.systemicpeace.org/inscrdata.html>
- Pommerehne, W. W., & Schneider, F. (1983). Does Government in a Representative Democracy Follow a Majority of Voters' Preferences?- An Empirical Examination. *H.Hanusch, ed., Anatomy of Government Deficiencies (Springer, Berlin and New York)*, 61-88.
- Schneider, F., & Enste, D. H. (2010). Shadow Economies: Size, Causes and Consequences. *Journal of Economic Literature*, 38(1), 77-114.
- Shin, K. (1969). International Difference in Tax Ratio. *The Review of Economics and Statistics*, 51(2), 213-220.
- Stotsky, J. G., & WoldeMariam, A. (1997). Tax Effort in Sub-Saharan Africa. *International Monetary Fund (IMF) Working Paper* (107).
- Tanzi, V., & Davoodi, H. R. (2000). Corruption, growth, and public finance. *IMF Working Paper* (182).

Teera, J. M. (2003). Could Do Better: An Appraisal of Uganda's Tax Performance Relative to Sub-Saharan Africa.
<https://api.semanticscholar.org/CorpusID:19018322>.

Thomas, A., & Treviño, J. P. (2013). Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa. *IMF Working Paper*(188).

World Development Indicators database. (2018). Récupéré sur <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Worldwide Governance Indicators database. (2018). Récupéré sur <https://databank.worldbank.org/source/worldwide-governanceindicators>

Annexes

Annexe 1 : Les indicateurs de gouvernance KKZ et construction d'un indice composite

Les indicateurs de gouvernance de KKZ varient entre -2,5 correspondant à une très mauvaise qualité de la gouvernance et +2,5 qui traduit par contre une très bonne qualité de la gouvernance. KKZ les présentent comme suit :

Liberté d'expression et redevabilité : Possibilité pour les citoyens d'un pays de participer à la désignation des membres du gouvernement. Cet indicateur comprend des indicateurs mesurant différents aspects du processus politique, les libertés civiles, les droits politiques et l'indépendance des médias.

Stabilité politique : Perceptions sur la probabilité que le Gouvernement sera déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents, incluant une violence motivée politiquement et le terrorisme.

Efficacité gouvernementale : Perceptions de la qualité des services publics fournis et de l'administration, de la compétence des fonctionnaires, de l'indépendance de la fonction publique à l'égard des pressions politiques, de la crédibilité de l'engagement du gouvernement vis-à-vis des responsables politiques.

Qualité de la régulation : Perceptions de la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et réglementations saines permettant et promouvant le développement du secteur privé.

Etat de droit : Capacité d'une société à mettre en place un environnement dans lequel des règles équitables et prévisibles servent de socle aux interactions économiques et sociales au niveau de la protection des droits de propriétés. Cet indicateur recouvre les perceptions de l'incidence de la criminalité, de l'efficacité et de la prévisibilité du pouvoir judiciaire et à la capacité à faire appliquer et respecter les contrats.

Contrôle de la corruption : Perceptions de la corruption définie comme abus du pouvoir public pour obtenir un gain privé. Il couvre à la fois les actes mineurs de corruption, la corruption qualifiée et la captation de l'Etat.

L'Analyse en Composante Principale (ACP) est une méthode factorielle qui consiste à réduire le nombre de variables servant à décrire un phénomène. Pour ce faire :

D'abord, il faut s'assurer de la factorisabilité des variables initiales c'est-à-dire l'hétérogénéité des données. Pour effectuer cette vérification, trois méthodes existent :

- l'analyse de la matrice de corrélation qui consiste à examiner les coefficients de corrélation. Lorsque ceux-ci sont assez élevés (ou lorsque le déterminant de la matrice de corrélation est faible) on peut supposer que l'analyse est pertinente.
- le test de sphéricité de Bartlett consiste à détecter dans quelle mesure la matrice de corrélation calculée sur les données (matrice observée) diverge significativement de la matrice identité (sous hypothèse nulle H_0). Le rejet de H_0 (probabilité critique faible, c.-à-d. $< 0,05$) signifie que les variables sont corrélées et par conséquent la poursuite de l'analyse est pertinente.
- le test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) qui permet d'évaluer dans quelle mesure l'ensemble des variables sélectionnées est un ensemble cohérent. Lorsque l'indice KMO est inférieur à 0,5, la solution est inacceptable.

Tableau 1 : Test de factorisabilité

Déterminant	Bartlett	KMO
0,005	831,858 P-value = 0,000	0,860

Source : Auteurs

Les résultats ci-dessus indiquent que les données sont suffisamment hétérogènes pour qu'on puisse extraire des composantes principales. Ainsi, les composantes principales obtenues se présentent comme suit :

Tableau 2 : Résultats de l'analyse en composantes principales

	PCAI	PCA2	PCA3	PCA4	PCA5	PCA6
Contrôle de la corruption	0,411	-0,393	0,386	0,368	0,574	-0,247
Efficacité gouvernementale	0,43	-0,246	-0,303	0,473	-0,643	-0,155
Stabilité politique	0,302	0,815	0,363	0,314	-0,070	0,080
Qualité de la régulation	0,434	-0,256	0,308	-0,331	-0,173	0,714
Etat de droit	0,443	0,110	0,058	-0,655	-0,113	-0,587
Liberté d'expression et redevabilité	0,411	0,202	-0,726	-0,037	0,456	0,229
Valeurs propres	4,357	0,799	0,363	0,201	0,154	0,123
% de variance	0,726	0,133	0,060	0,033	0,025	0,020
% Cumule	0,726	0,859	0,920	0,953	0,979	1

Source : Auteurs

Ensuite, extraire la (ou les) composante(s) principale(s) pertinente(s). L'analyse du tableau 3 précédent révèle que la première composante (PCA1) explique à elle seule, plus de 50% de la variance totale de l'échantillon (soit exactement 72,63%). De plus, la valeur propre associée à cette composante est supérieure à 1. Ainsi, la PCA1 est retenue pour la suite de l'analyse.

Puis, les pondérations spécifiques sont calculées à partir de la matrice de rotation et de la variance expliquée de PCA1 : la matrice de rotation fournit les coefficients liés aux interactions entre les variables. Les poids sont calculés en faisant le carré de ces coefficients divisé par la variance de PCA1⁷.

Enfin, l'indice composite s'exprime comme une combinaison linéaire des variables d'intérêts initiales affectées de leurs poids respectifs.

Annexe 2 : Présentation des indicateurs ICRG

"ICRG" a été créé en 1980 par les éditeurs d'International Report, pour plus de 120 pays et comporte 22 indices. Ils rejoignent en 1992 le PRS Group (Political Risk Services). Une note élevée indique une meilleure qualité institutionnelle. Pour notre étude, nous avons retenus les 12 indicateurs suivants :

La stabilité du gouvernement (12 points) : Elle mesure l'aptitude des pouvoirs publics à réaliser les programmes qu'ils ont prévus et à se maintenir en place. Elle est mesurée à l'aide de 3 sous indicateurs notés entre 0 et 4 :

- Unité de gouvernement
- Puissance législative
- Support de la population

Les conditions socio-économiques (12 points) : Elles mesurent les pressions socioéconomiques qui peuvent contraindre les actions du gouvernement ou déclencher des tensions sociales. Cet indicateur est obtenu par sommation de 3 sous indicateurs noté entre 0 et 4 :

- Le chômage
- La confiance de la population
- La pauvreté

Profil d'investissement (12 points)

⁷ Lire OCDE, et al. (2008) et Dialga (2016) pour une explication détaillée du processus.

Il s'agit d'une évaluation des facteurs affectant le risque d'investissement qui ne sont pas couverts par d'autres composantes de risque politique, économique et financier. La cote de risque attribuée est la somme de trois sous-composants, chacun avec un score maximum de quatre points et un score minimum de 0 points. Un score de 4 points équivaut à un risque très faible et un score de 0 points à un risque très élevé :

- Viabilité du contrat / expropriation
- Rapatriement des bénéficiaires
- Retards de paiement

Conflits internes (12points) : Ils mesurent la violence politique dans le pays et son impact sur la gouvernance. Cet indicateur est obtenu par sommation de trois sous indicateurs noté entre 0 et 4 :

- Guerre civile/Etat de menace
- Terrorisme/Violence politique
- Conflits civils

Conflits externes (12points) : Mesurent l'impact des pressions étrangères sur les actions du gouvernement. Elle est mesurée à l'aide de trois sous indicateurs notés entre 0 et 4 :

- Guerre
- Conflit de frontière
- Pression étrangère

Le contrôle de la corruption (6 points) : L'indicateur de corruption mesure l'ampleur de l'exercice du pouvoir public pour l'enrichissement privé, ainsi que la mainmise des élites et des

intérêts sur l'Etat. Une note faible indique une forte corruption de l'administration publique qui

se traduit par des pots-de-vin, la fraude et l'évasion fiscale et du laxisme et du favoritisme dans les contrôles et l'octroi des licences.

L'influence militaire sur la vie politique (6points) : Évalue l'implication de l'armée à la vie politique du pays. Ce qui peut diminuer la responsabilité démocratique.

Tensions religieuses (6 points) : Les tensions religieuses peuvent découler de la domination de la société et / ou de la gouvernance par un groupe religieux unique qui cherche à remplacer le droit civil par le droit religieux et à exclure les autres religions du processus politique et / ou social ; le désir d'un seul groupe religieux de dominer la gouvernance ; la suppression de la liberté de religion ; le désir d'un groupe religieux d'exprimer sa propre identité, séparée du pays dans son ensemble. Les risques encourus dans ces situations vont des personnes inexpérimentées qui imposent des politiques inappropriées à la guerre civile en passant par la dissidence civile.

Loi et l'ordre (6points) : Mesure la force et l'indépendance du système judiciaire, le degré de respect des règles de lois et de l'ordre par les citoyens, y compris la qualité des droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que les risques de crime. Cet indicateur est obtenu par sommation de deux sous indicateurs noté entre 0 et 3 :

- La loi : évalue la force et l'indépendance de l'appareil judiciaire.
- L'ordre : évalue le respect de la loi par la population.

Un pays peut avoir une notation élevée notée 3 en terme du système judiciaire mais une faible notation notée 1 s'il y a un taux de criminalité élevé.

Les tensions ethniques (6points) : Evaluent le degré de tensions raciales et de nationalités diverses.

La responsabilité démocratique (6 points) : Elle mesure comment le gouvernement réagit avec sa population. La démocratie confère aux différents acteurs de la société la possibilité d'exercer des pressions sur l'Etat, voire de sanctionner ce dernier en cas de défaillance. Le principe de responsabilité démocratique rend l'Etat responsable de ses actions devant les citoyens. Il a l'obligation de rendre compte à ses citoyens sur la gestion des affaires. Le maximum de points est attribué au pays qui se base sur les élections libres et équitables tels que mentionné dans la constitution : c'est l'alternance de démocraties. Le minimum de points est attribué au pays auquel le leadership de l'État est un seul individu : c'est l'autocratie.

Qualité de la bureaucratie (4 points) : Mesure la capacité de l'administration de mener les affaires courantes sans changements d'orientation majeurs ni interruption des services publics.

Annexe 3 : Les statistiques descriptives

Variables	Observations	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Pression fiscale totale % PIB	151	14,968	3,427	7,578	23,190
Pression fiscale directe interne % PIB	151	3,341	1,032	0,803	5,496
Pression fiscale indirecte interne % PIB	151	4,084	2,482	1,315	10,547
Pression fiscale commerciale % PIB	151	4,832	2,148	1,328	11,942
Logarithme PIB par habitant	160	2,712	0,216	2,202	3,184
Part de l'agriculture % PIB	160	31,500	9,931	11,882	61,416
Part des ressources naturelles % PIB	160	9,643	5,927	2,425	31,590
Ouverture commerciale	160	62,673	18,453	30,732	125,033
Secteur informel	160	40,493	6,270	21,980	56,630
Inflation	160	4,148	8,109	-9,823	80,899
Indice composite wgi	160	-2,47e-09	1,000	-2,119	2,255
Indice composite icrg	140	8,62e-09	1,000	-1,338	2,505
Polity2	160	2,881	4,166	-6	8

Source : Auteurs

Annexe 4 : Matrice de corrélation entre les variables explicatives

	PIB par habitant	Part de l'agriculture	Part des ressources naturelles	Ouverture commerciale	Inflation	Secteur informel	Polity2	Indice composite wgi	Indice composite icrg
PIB par habitant	1,0000								
Part de l'agriculture	-0,5313	1,0000							
Part des ressources naturelles	-0,1364	0,7109	1,0000						
Ouverture commerciale	0,4591	-0,2328	0,0934	1,0000					
Inflation	-0,0910	0,2603	0,1913	-0,0608	1,0000				
Secteur informel	0,0100	-0,3988	-0,5485	-0,1517	-0,1360	1,0000			
Polity2	0,2230	-0,2437	-0,2584	-0,2329	0,0564	0,1955	1,0000		
Indice composite wgi	0,1205	-0,6301	-0,5847	-0,2610	-0,1305	0,3687	0,3399	1,0000	
Indice composite icrg	-0,2066	0,0683	-0,0864	-0,6795	-0,0094	-0,1231	0,3120	0,3858	1,0000

Source : Auteurs